

OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 32

Lundi 27 février 2023

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 04

Compétitions

Page 06

Technique

Page 10

Règlements

Page 12

Qualifications

Page 14

Infos clubs

Page 15



Page 16

Courriers

Page 17

Annexes

ANNEXE 01 - Classement DF2-P2
ANNEXE 02 - Classement DM4-P2
ANNEXE 03 – Calendrier sportif – version 4

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – BROLIRON – CIVET – GRIMAUD
Mrs	BOUSELOUGUIA – DUC-GAYFFIER

INFOS GÉNÉRALES

DÉCÈS



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre le décès de la maman de M. Jacques CURTIL, Président du Basket Nord Ardèche.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Jacques, son fils Nicolas, entraîneur au club, son petit-fils, Mahé, joueur également au BCNA et à l'ensemble de sa famille.



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre le décès de la maman d'Erwan PESQUEUR, entraîneur au club de Génissieux Romans.

Nous lui présentons nos plus sincères condoléances ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

CALENDRIER SPORTIF 2022-2023 – Version 4

Vous trouverez en annexe 03, la version 4 du calendrier sportif 2022-2023.

Une modification a été apportée sur la date de l'assemblée générale du comité Drôme Ardèche.

Elle aura lieu le dimanche 18 juin 2023 au lieu du samedi 17.

Merci de bien vouloir en prendre note.

TRÉSORERIE

APPEL 5^{ème} ACOMPTE – SAISON 2022-2023

La date limite de paiement était pour le 28 février 2023 au plus tard.

La date limite de paiement étant dépassée, les clubs suivants sont imputés d'une pénalité financière de 10% (cf. Dispositions financières 2022-2023).

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	Montant	Pénalité 10%	Montant Total
AUBENAS	2 000,00 €	200,00 €	2 200,00 €
ROIFFIEUX	300,00 €	30,00 €	330,00 €

APPEL 5^{ème} ACOMPTE – CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2022-2023

La date limite de paiement était pour le 28 février 2023 au plus tard.

La date limite de paiement étant dépassée, le club suivant est imputé d'une pénalité financière de 10% (cf. Dispositions financières 2022-2023).

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

CLUBS	Montant	Pénalité 10%	Montant Total
AUBENAS	60,00 €	6,00 €	66,00 €

COMPÉTITIONS

Vous trouverez en annexes 01 et 02 les classements DM4 et DF2 mis à jour par nos soins puisque la prise en compte du classement initial n'apparaît pas pour toutes les poules en DM4 et pour la poule A en DF2.

MODIFICATION 5 MAJEURS Effet le 27/02/2023

PIERRELATTE 1 - DMU15-P2 Poule A

BROUSSET Albin	remplace	BAZOUUD Benjy
----------------	----------	---------------

LA VOULTE 1 - DMU15-P2 Poule A

DORNE Paul	remplace	MARTINI Axel
------------	----------	--------------

VALENCE BOURG BASKET 1 - DMU15-2-P2 Poule A

GERMAIN Leny	remplace	GREBOT PIOGER Alexandre
--------------	----------	-------------------------



FINALES DE COUPES

DRÔME ARDÈCHE DE BASKET BALL

Samedi 18 et Dimanche

19 mars 2023

Au Complexe Denis Maurin à Valence



PLANNING FINALES COUPES DRÔME-ARDECHE (18-19 mars 2023)

samedi 18 mars 2023

COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE

13h00	PORTES LES VALENCE		VERNOSC DAVEZIEUX
-------	--------------------	--	-------------------

COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE

15h00	VERNOSC DAVEZIEUX		AUBENAS
-------	-------------------	--	---------

COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE

17h00	CHOMERAC 1		IE-BC NORD ARDECHE 1
-------	------------	--	----------------------

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

19H00	LE TEIL (DF2)		SERRIERES 1 (DF2)
-------	---------------	--	-------------------

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

21H00	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1 (DM2)	+ 7	SERRIERES (PRM)
-------	-------------------------------	-----	-----------------

dimanche 19 mars 2023

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

10h30	GENISSIEUX ROMANS		RHODIA 1
-------	-------------------	--	----------

COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE

13h30	CREST 1		RHODIA 1
-------	---------	--	----------

COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE

15h30	ENT ST VALLIER - ECLASSAN ou BOURG DE PEAGE		RHODIA
-------	--	--	--------

En cas de couleurs identiques, ou ne permettant pas une différenciation suffisante, l'équipe devant changer de couleur de maillots sera celle mentionnée en premier sur la convocation officielle considérée comme équipe recevante (cf. Article 20 Règlements sportifs des championnats Drôme Ardèche 2022-2023).

Chaque club doit fournir un OTM ayant l'habitude d'officier aussi bien à l'e-marque qu'au chronomètre.

L'équipe recevant A (la 1^{ère} nommée) aura en charge le chronomètre, l'équipe visiteuse B aura en charge l'e-marque (cf. Article 27 Règlements sportifs des championnats Drôme Ardèche 2022-2023).

Chaque équipe devra présenter sa liste de joueurs avec nom, prénom, numéros de licence et de maillot 45 minutes avant le début de la rencontre en même temps que les licences.

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
BOURG DE PEAGE	2610	DFU13-3 Poule B	26/02/23	Absence chronométreur	10,00 €
ST SORLIN	4081	DMU13-2-P2 Poule B	26/02/23	Absence délégué de club	10,00 €
PIERRELATTE	858	DMU13-P2 Poule A	26/02/23	Nom arbitre erroné	10,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2613	DFU13-3 Poule C	25/02/23	Feuille mal remplie	10,00 €
PIEGROS LA CLASTRE 1	1507	DM3 – P2 Poule A	25/02/23	Erreur numéro licence délégué de club	10,00 €
HAUTERIVES 1	1713	DM4 – P2 Poule B	26/02/23	Erreur numéro licence délégué de club	10,00 €
BEAUMONT 2	1717	DM4 – P2 Poule C	25/02/23	Erreur numéros licences délégué de club et 2ème arbitre	10,00 €

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRF-P2	A	106	T-26/06					PIERRELATTE	50 euros
PRF-P2	A	106	T-26/06					ST VALLIER	50 euros
PRM-P2	A	1108	T-25/02					ECLASSAN	50 euros
PRM-P2	A	1108		C-25/02				ECLASSAN	100 euros
PRM-P2	A	1110	T-25/02					MERCUROL	50 euros
DM2-P2	A	1306	B-25/02					PORTES LES VALENCE	50 euros
DM3-P2	B	1509		T-25/02				ST JEAN DE MUZOLS	100 euros
DM3-P2	B	1509	T-25/02					ST MARCEL LES ANN	50 euros
DM3-P2	A	1507	T-25/02					PIEGROS	50 euros
DFU18-P2	A	600	C-25/02					CREST SAILLANS	50 euros
DMU15-P2	B	3102	T-25/02					ANNEYRON	50 euros

TECHNIQUE

RAPPEL

Entrainement sélection garçons

Des entraînements organisés par le comité auront lieu le :

**mercredi 8 mars - mercredi 22 mars et mercredi 5 avril 2023
de 14h15 à 16h15**

au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Sont convoqués :

AGESILAS-PAIN Mae
BIJELOVIC Lazar
BIJELOVIC Luka
BILAUDE Lenny
BILLON Baptiste
FRENDI Nael
GIRARD Pierrick
HELALI Madhi
JACQ Alexandre
JULIEN Gabin
KABEBWA Djawad
LATTIER Arthur
LE GOFF Nemanja
MANTILARO Charly
PAGNIER Lancelot
ROMEYER Lowen
ZANOUDA Naji

Afin de connaître l'effectif, nous vous demandons de bien vouloir confirmer leur présence à la commission technique à l'adresse suivante : technique@dromeardechebasketball.org



STAGE 10,11 et 12 AVRIL 2023
(une convocation sera envoyée pour le stage)



RAPPEL

Entrainement sélection filles

Des entraînements organisés par le comité auront lieu le :

mercredi 22 mars et mercredi 29 mars 2023

De 14h15 à 16h15

au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Sont convoquées :

AGATI Rita
BARJON Lola
BARRE Elsa
BEL Candice
BESSEAS Romane
BRUN FAURE Elena
BOUTEILLE Zoé
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut
CHABAL Léonie
DEMBOS AUDIGIER
GUEYDAN Charlise
HERBULOT Joyce
LEJEUNE Anaïs
MALCERT Lilou
MOURIER Romane
SAGE Axelle
SOUFFEZ Massilia

Afin de connaître l'effectif, nous vous demandons de bien vouloir confirmer leur présence à la commission technique à l'adresse suivante : technique@dromeardechebasketball.org



STAGE 10,11 ET 12 AVRIL 2023
(une convocation sera envoyée pour le stage)

REGLEMENTS

Règlements Particuliers Drôme Ardèche

En cas de non-respect des règlements, le club contrevenant s'expose à une pénalité sportive.

Pour les catégories U13 :

- Oppositions :
Les oppositions se font en 5x5.
- Défense individuelle et écrans :
La défense individuelle est OBLIGATOIRE et les écrans sont interdits.
Les arbitres n'ont pas la capacité d'évaluer l'éventuelle défense de zone.
- Entrée en jeu : Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit obligatoirement entrer en jeu. À défaut, le motif de la non-participation doit être obligatoirement notifié au verso de la feuille de marque (en réserve).

Interprétations officielles

7-1 Principe Erreur ou oubli sur la liste des joueurs

Au moins 40 minutes avant l'heure fixée pour le commencement de la rencontre, chaque entraîneur ou son représentant doit donner au marqueur **une liste d'équipe avec les noms et les numéros correspondants** des membres d'équipe qui sont qualifiés pour jouer la rencontre, de même que les noms du capitaine, de l'entraîneur principal et du premier entraîneur adjoint.

L'entraîneur est personnellement responsable de faire en sorte que les numéros de la liste correspondent bien à ceux qui sont inscrits sur le maillot des joueurs. 10 minutes avant l'heure prévue pour le commencement de la rencontre, l'entraîneur doit confirmer son accord sur les noms et les numéros correspondants des membres de son équipe ainsi que sur les noms de l'entraîneur principal, du premier entraîneur adjoint et du capitaine en signant la feuille de marque.

Guide Officiel Table de Marque

AU MOINS DIX MINUTES AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE

Les entraîneurs, équipe A puis équipe B, doivent :

- ✓ Confirmer les noms et numéros correspondants des joueurs.
- ✓ Confirmer le nom de l'entraîneur et celui de l'entraîneur adjoint.
- ✓ Indiquer les 5 joueurs qui commenceront la rencontre en mettant une croix dans la colonne "Entrée en Jeu".
- ✓ Apposer leur signature à côté de leur nom pour valider toutes les informations enregistrées sur la feuille de marque avant la rencontre.



La signature de l'entraîneur avalise toutes les inscriptions relatives à son équipe.

Erreur de numéros ou absence de joueurs sur la feuille de marque

- Découverte avant le début de la rencontre
 - Rectification des n°
 - Ajout des joueurs manquants
 - Aucune sanction

- Découverte après le début de la rencontre
 - Rectification des n°
 - **Pas** d'ajout possible
 - Aucune sanction

QUALIFICATIONS

EXPIRATION TITRE DE SÉJOUR

Ci-après la liste des licenciés dont le titre de séjour n'est plus valable.

Merci de bien vouloir vous rapprocher de vos licenciés afin de nous fournir le document dans les plus brefs délais.

Club	Nom	Prénom	Début séjour	Fin séjour
LE TEIL	CISSE	Mory	23/11/2021	22/11/2022
VERNOSC DAVEZIEUX	KOITA	Nima	18/09/2020	10/11/2020

En attendant le justificatif du titre de séjour, ces deux licences sont dorénavant déqualifiées.

LICENCE DÉQUALIFIÉE :

Lorsqu'un joueur est déqualifié, le club engage sa responsabilité s'il décide de faire jouer son licencié dont la licence n'est pas conforme.

Clubs	Nom – Prénom	N° Licence	Motif du refus de qualification	Information complémentaire
GENISSIEUX ROMANS	GAILLARD Catherine	JH818949	Certificat médical : Badminton	
AUBENAS	GIMON Sonia	VT735332	A fourni une pièce identité au lieu du certificat médical	

INFOS CLUBS



**SÉLECTION
DRÔME-
ARDÈCHE**

JOURNÉE D'INITIATION AU MÉTIER D'ENTRAINEUR

Intervention du comité	18 MARS 2023
Gymnase Soubeyran à Crest	9H30 / 16H

Ouvert à tous à partir de 14 ans.
50 places disponibles
Repas offert

Simon vial : 06 17 01 61 61
simonvialpro@gmail.com





RÔLE DU TRÉSORIER DE CLUB

Le trésorier gère toute la partie comptable de l'association sportive.

Il tient le livre des comptes et établit le bilan comptable annuel à soumettre à l'assemblée générale.

Il s'occupe également des relations bancaires, de l'encaissement des recettes et règle les factures.

Il exécute les décisions financières prises par l'assemblée générale ou le conseil d'administration.

Comme il possède l'accès aux comptes de l'association et la clé de la caisse, ses fonctions sont très réglementées par les statuts, ce qui offre au club un garde-fou.

Ainsi, si le trésorier outrepassé ses fonctions ou agit en dehors de ses droits, sa responsabilité pénale sera engagée.

Le trésorier est en charge de lire la partie financière du bulletin hebdomadaire et de régler dans les délais impartis les sommes qui sont imputées à son club (affiliation, acomptes factures financières et acomptes caisse des officiels) soit par virement ou par chèque (le cachet de la poste faisant foi).

En fin de saison, la facture financière définitive (engagements, amendes, stage...) est envoyée au trésorier avec copie au président. Le trésorier doit bien respecter le délai de paiement afin que la clôture des comptes au 30 avril du comité se passe dans les meilleures conditions.

Tout club qui ne sera pas en règle financièrement avec le comité, Ligue et FFBB ne pourra pas participer au vote, par le biais de son représentant (cf. Statuts du comité, titre III §4).

- 1) Une association sportive, et le cas échéant un établissement, membre ne pourra pas participer au vote, par le biais de son représentant, si elle/il n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du Comité Départemental et de la Ligue Régionale dont elle/il est membre, le cas échéant.*

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- [2023-02-23-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-PSF2023-Clubs-Note-cadrage](#) - BARRAUD Catherine
- [2023-02-28-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CFJ-Opération-JAP-\(je-Joue,-j'Arbitre,-je-Participe\)---VFIN](#) - LEBAY Eugénie

LIGUE

- Bulletin hebdomadaire n° 27. Transmis au Comité Directeur

COMITÉS

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 31. Transmis au Président, Compétitions, Technique, Officiels et CT
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 28. Transmis au Président, Compétitions, Technique, Officiels et CT
ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 32. Transmis au Président, Compétitions, Technique, Officiels et CT Copie courrier décision - dossier n°42 - dmu20 b - Hauterives basket - défaut de surclassement

DIVERS

CDOS Ardèche	Journée Olympique et Paralympique - Tournon sur Rhône. Transmis au Président et CT Invitation assemblée générale – 31 mars 2023
--------------	--

NOS PARTENAIRES



ardèche
LE DÉPARTEMENT

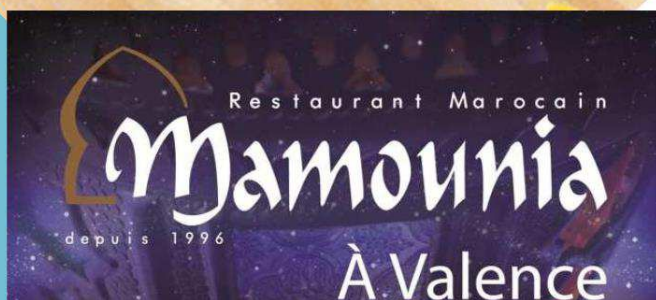


**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



Rémy VINCENT

5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com

Le sens de la différence

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com



CLASSEMENTS DF2-P2

DF2 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	ST JEAN DE MUZOLS 4	8	4	4	0			193	139	54
2	SERRIERES 1	7	4	3	1			249	177	72
3	LE CHEYLARD	6	4	2	2			229	223	6
4	LE TEIL	6	4	2	2			213	213	0
5	ST MARCEL LES ANNONAY	5	4	1	3			198	254	-56
6	GENISSIEUX ROMANS	4	4	0	4			131	207	-76

DF2 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	ECLASSAN 2	6	4	2	2			212	162	50
2	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	6	4	2	2			207	204	3
3	CHOMERAC 2	6	4	2	2			145	142	3
4	HAUTERIVES	4	2	2	0			127	78	49
5	VANAU	4	3	1	2			93	169	-76
6	PRIVAS	3	3	1	1		1	79	108	-29

CLASSEMENTS DM4-P2

DM4 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	RHODIA 2	7	4	3	1			288	265	23
2	ST PIERRE DE BŒUF 1	7	4	3	1			246	232	14
3	PIEGROS 2	7	4	3	1			254	254	0
4	HAUTERIVES 2	6	4	2	2			251	253	-2
5	LA CHEYLARD	5	4	1	3			292	267	25
6	ANDANCE ANDANCETTE 2	4	4	0	4			250	310	-60

DM4 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	7	4	3	1			229	180	49
2	CHANTEMERLE LES BLES	7	4	3	1			217	191	26
3	LA VOULTE 3	7	4	3	1			196	189	7
4	LARGENTIERE	6	4	2	2			184	186	-2
5	ST PERAY 2	5	4	1	3			198	238	-40
6	HAUTERIVES 1	4	4	0	4			166	206	-40

DM4 Poule C

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	BOURG DE PEAGE 4	8	4	4	0			264	198	66
2	ECLASSAN 3	7	4	3	1			203	178	25
3	PRIVAS 2	6	4	2	2			200	210	-10
4	LE TEIL 2	6	4	2	2			210	184	26
5	BEAUMONT 2	5	4	1	3			194	215	-21
6	ST PIERRE DE BŒUF 2	4	4	0	4			149	235	-86



CALENDRIER GÉNÉRAL SPORTIF DU COMITÉ DRÔME ARDÈCHE - VERSION 4

Saison 2022-2023



SAISON 2022 / 2023	U7	U9	U11		JEUNES D1-D2		JEUNES	SENIORS PRM - DM2 - DM3 -DM4 PRF - DF2 - DF3		COUPES	TECHNIQUE	CDO	DIVERS	SAISON 2022 / 2023
24-25 août			D1 / D2	D3							Stage 2010			24-25 août
27-28 août											Open Grand sud	Examen arb. Depart.		27-28 août
3-4 septembre														3-4 septembre
10-11 septembre													90 ans du Comité (10 septembre)	10-11 septembre
17-18 septembre														17-18 septembre
18-sept.	FORUM MINI BASKET										JAPS	stage CDO		18-sept.
24-25 septembre					Super-coupe D-A	Super-coupe D-A				16ème S J				24-25 septembre
1-2 octobre			P1 PH1	P1 PH1	Brassage D1-D2	Brassage Ligue		A1 PH1						1-2 octobre
8-9 octobre		P1	P2 PH1	P2 PH1	Brassage D1-D2	Brassage Ligue		A2 PH1						8-9 octobre
15-16 octobre		P2	P3 PH1	P3 PH1	Brassage D1-D2	Brassage Ligue		A3 PH1					AG FFBB	15-16 octobre
22-23 octobre			OPEN U11		Brassage D1-D2	Brassage Ligue		A4 PH1						22-23 octobre
mercredi 26 octobre											ratrapage JAPS			mercredi 26 octobre
28-29-30 octobre					Super-coupe D-A	Super-coupe D-A					CIC			28-29-30 octobre
5-6 novembre										8ème S J	TIC U13			5-6 novembre
10 novembre													Conférence Management obligatoire	10 novembre
vendredi 11 novembre	Baby Halloween						3X3		3X3			stage CDO		vendredi 11 novembre
12-13 novembre		P3	J1 PH2	P1 PH2	A1 PH1	A1 PH1		A5 PH1						12-13 novembre
19-20 novembre			J2 PH2		A2 PH1	A2 PH1		R1 PH1						19-20 novembre
26-27 novembre		P4	J3 PH2	P2 PH2			3X3		3X3					26-27 novembre
3-4 décembre			J4 PH2	P3 PH2	A3 PH1	A3 PH1		R2 PH1						3-4 décembre
10-11 décembre		P5	J5 PH2	P4 PH2	A4 PH1	A4 PH1		R3 PH1						10-11 décembre
17-18 décembre	Baby Noël									Quart S J	TDE			17-18 décembre
24-25 décembre														24-25 décembre
31 déc-1e janvier														31 déc-1e janvier
7- 8 janvier			J1 PH3	J1 PH3	A5 PH1	A5 PH1		R4 PH1						7- 8 janvier
14-15 janvier		P6	J2 PH3	J2 PH3				R5 PH1			Challenge U13			14-15 janvier
21-22 janvier		P7	J3 PH3	J3 PH3	A1 PH2	A1 PH2								21-22 janvier
28-29 janvier	Baby des Rois		J4 PH3	J4 PH3	A2 PH2	A2 PH2		A1 PH2						28-29 janvier
4-5 février		P8			A3 PH2	A3 PH2						stage CDO		4-5 février
7-8-9 février											stage 2011			7-8-9 février
11-12 février							3X3		3X3					11-12 février
18-19 février										½ finale S J				18-19 février
25-26 février		P9	J5 PH3	J5 PH3	A4 PH2	A4 PH2		A2 PH2						25-26 février
4-5 mars			J6 PH3	J6 PH3	A5 PH2	A5 PH2		A3 PH2						4-5 mars
11-12 mars		P10	J7 PH3	J7 PH3	R1 PH2	R1 PH2		A4 PH2						11-12 mars
18-19 mars		P11								Finale SJ				18-19 mars
25-26 mars			J8 PH3	J8 PH3	R2 PH2	R2 PH2		R1 PH2						25-26 mars
1-2 avril		P12	J9 PH3	J9 PH3	R3 PH2	R3 PH2		R2 PH2						1-2 avril
8-9 avril (Pâques)	Baby Pâques						3X3		3X3					8-9 avril (Pâques)
15-16 avril											Tournoi du Futur			15-16 avril
18-19 avril											stage 2011			18-19 avril
22-23 avril					R4 PH2	R4 PH2		R3 PH2				stage CDO		22-23 avril
29-30 avril		P13	J10 PH3	J10 PH3	R5 PH2	R5 PH2		R4 PH2						29-30 avril
6-7 mai					1/2 FINALES *	1/2 FINALES *		1/2 FINALES *						6-7 mai
13-14 mai	Fête Mini U7				1/2 FINALES	1/2 FINALES		1/2 FINALES				Obs. nx. arb.		13-14 mai
18 mai (Ascension)					1/2 FINALES **	1/2 FINALES **		1/2 FINALES **						18 mai (Ascension)
20-21 mai														20-21 mai
27-28 mai (Pentecôte)					FINALES D1-D2-D3	FINALES D1-D2-D3		FINALES Play Off						27-28 mai (Pentecôte)
3-4 juin		Fête Mini-Basket U9-U11									RIC U12	Obs. nx. arb.		3-4 juin
10-11 juin											Tournoi 84			10-11 juin
17-18 juin													AG Comité (18 juin)	17-18 juin
24-25 juin														24-25 juin
1-2 Juillet														1-2 Juillet

* 1e match chez le mieux classé

** match d'appui chez le mieux classé et possibilité de jouer le mercredi de l'Ascension

Merci de bien vouloir le communiquer à l'ensemble de vos licenciés.
Les différents calendriers par catégorie seront affinés à l'issue des engagements d'équipes